



Information au Public selon l'article 22 de la loi du 28 avril 2017 relative aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (autrement appelée loi SEVESO III)

1. Nom et adresse de la société – Personne de contact

Nom et adresse de la société :

Goodyear Dunlop Tires Operations S.A.

Avenue Gordon Smith

L-7750 Colmar-Berg

Personne de contact : Mme Renata SIA, EHS Manager

Tel.: 8199 – 2297

e-mail: renata_sia@goodyear.com

2. Application de la loi Seveso III et indication de l'autorité compétente

Dans l'établissement mentionné ci-dessus, il est fait usage de matières premières qui sont mises en œuvre dans la zone de stockage et de mélange pour la préparation de composés de caoutchouc, ces matières premières sont classées selon la loi SEVESO III. La zone de production est classée niveau bas et fait l'objet de règles définies dans la loi.

Les autorités compétentes ont reçu la notification ou le rapport de sécurité prévue par la loi SEVESO III et ont été informées des matières premières qui sont mises en œuvre dans l'établissement.

Une politique de prévention des accidents industriels majeurs est disponible, elle fait l'objet de révisions régulières et sur demande. Une version mise à jour est mise à disposition de l'Inspection du Travail et des Mines.

Malgré le haut niveau de sécurité des opérations, ainsi que les mesures de protection de la santé des employés et de l'environnement appliqués aux activités de l'usine Goodyear Dunlop Tires Operations S.A., un accident ne peut être exclu. Aussi informons-nous le public sur les mesures complémentaires et sur l'attitude à observer en cas d'accident.




3. Description des activités de l'entreprise

L'usine Goodyear Dunlop Tires Operations S.A. utilise des équipements pour la manipulation, le mélange, la mise en œuvre et la vulcanisation de caoutchouc naturel et synthétique destinés à la manufacture de pneumatiques de type poids-lourds et génie civil.

Les activités principales de l'entreprise incluent la préparation de composés de caoutchouc, la fabrication, la vulcanisation et l'inspection des pneumatiques.

Actuellement, jusque 6.000 pneus poids lourds sont produits chaque jour, en utilisant jusque 350 tonnes de caoutchouc ainsi qu'un certain nombre de composés chimiques.




4. Matières premières selon la loi Seveso III

Composés	Dangers	Symboles de danger
<p>Matières premières de type chimique et adjuvants permettant d'améliorer la qualité (substances solides, stockage en enceintes fermées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certains des produits ont un caractère dangereux en cas d'ingestion - Certains des produits peuvent nuire à la santé et provoquer des allergies, des dommages aux organes, à la fertilité ou aux fœtus en cas de contact direct - Certains des produits peuvent être cancérigènes, induire des problèmes génétiques, de l'allergie ou de l'asthme - Certains des produits présentent un caractère corrosif et sont dangereux pour la peau et les yeux en cas de contact direct - Certains produits peuvent être dangereux pour l'environnement en cas de déversement 	
<p>Gaz naturel (par conduite) Acétylène (petites quantités en bouteilles) Propane (en citerne et en bouteilles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'incendie ou d'explosion lors de la manipulation, si des sources de chaleur ou d'inflammation sont à proximité 	
<p>Fuel – Gasoil (en réservoirs aériens de faible capacité)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'incendie si des sources d'inflammation sont à proximité - Ce produit est dangereux si ses vapeurs sont inhalées ou s'il est ingéré - Ce produit peut causer des irritations de la peau en cas de contact direct - Ce produit pourrait provoquer le cancer en cas de contact direct - Ce produit peut être dangereux pour l'environnement en cas de déversement 	


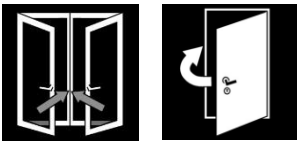


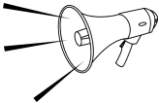
Les pictogrammes de danger répondent au Règlement européen No 1272/2008 (Réglementation CLP).

Conduite à tenir en cas d'accident

Comment identifier le danger ?

- Incendie et fumée  Signes visibles d'irritation de la gorge et des yeux, forte odeur
- Fuite de gaz  Information par la Brigade des pompiers et par les médias (attention : certains gaz sont inodores)
- Explosion  Bruit et déflagration

Restez calme !

1		Rentrez chez vous ou dans un endroit fermé	<ul style="list-style-type: none"> • Suivez les instructions des pompiers • Restez à l'intérieur. Demandez aux enfants de rentrer. • Rejoignez un endroit clos comme une habitation, un appartement, un magasin, un bâtiment public. Ne restez pas dans votre voiture. • Laissez les enfants à l'école ou à la crèche, ils sont sous surveillance. • Aidez les personnes en recherche d'un abri. • Informez le voisinage.
2		Fermez les portes et les fenêtres	<ul style="list-style-type: none"> • Fermez les portes et les fenêtres • Eteignez les systèmes de ventilation et de conditionnement d'air. • Eteignez les feux ouverts, les poêles à bois / charbon, etc.
3		Branchez la radio / la télévision	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoutez la radio et la télévision, des annonces seront diffusées.
4		Ne téléphonez qu'en cas d'urgence	<p>N'encombrez pas le réseau et ne bloquez pas le numéro d'urgence</p> <p>En cas d'urgence, composez Pompiers / Secours : 112 Police : 113</p>
5		Fin d'alerte	Prêtez attention aux annonces de la police, des pompiers, des agents de la protection civile.



5. Inspection par les autorités

Le contrôle des installations par l'Inspection du Travail et des Mines (ITM), Service Etablissements Soumis à Autorisation, est réalisé selon l'article 27 de la loi Seveso III. Pour l'usine Goodyear Dunlop Tires Operations S.A., un contrôle est effectué tous les 3 ans.

Date du dernier contrôle par l'ITM : 16 / 11 / 2017

Des informations complémentaires sur l'inspection sont disponibles auprès de l'ITM en contactant la personne suivante :

Inspection du Travail et des Mines
Service Etablissements soumis à autorisation
Monsieur Yves Melcher
3, rue des Primeurs
L-2361 Strassen
Tel : 247-76100

6. Informations complémentaires

Des informations complémentaires sur les mesures de sécurité et sur la conduite à tenir en cas d'accident peuvent être obtenues sur demande, pendant les heures ouvrables, auprès de la personne suivante :

Mme Renata Sia, EHS Manager
Tel.: 8199 – 2297

Les demandes écrites peuvent être adressées à :

renata_sia@goodyear.com